

Vandœuvre-lès-Nancy - Electricité II débranche Linky à cause de maux de tête

Un père de famille suspecte le nouveau compteur Linky d'être à l'origine de maux de tête et d'insomnies. Depuis qu'il a disjoncté l'appareil, il assure que lui et sa famille vont mieux.

- Vu 29486 fois
- Le 19/11/2017 à 05:03
- mis à jour à 09:23

1 / 5

Photo HD Plus de 20 V/m mesurés à proximité du compteur Linky par le scanner de l'autoentrepreneur Christian Scholl pour qui « normes officielles et normes biocompatibles ne sont pas forcément... compatibles ». Ph. Pierre MATHIS



Cinq boîtes d'antalgiques trônent sur la table du salon, à côté d'une lanterne à piles. Depuis un mois, Ahmed n'a plus mal au crâne. Et n'a plus d'électricité. Il a choisi de disjoncter son Linky, source, selon lui, de tous ses maux. Le compteur trône à l'intérieur du F3 familial de la place d'Angleterre à Vandœuvre depuis plusieurs mois. Fixé au mur, juste derrière la porte d'entrée, à quelques mètres des chambres. Alors que l'ancien compteur bleu à molette, lui, était installé dans une armoire technique, sur le palier.

Câbles et rallonges courent désormais dans le F3 déconnecté et raccordé de façon artisanale chez un voisin non équipé du nouveau compteur et qui l'alimente en énergie « zéro Linky ». « Après la pose, ma femme et moi avons présenté des migraines récurrentes », explique ce père de trois enfants après avoir consulté son médecin. Mais les médicaments n'ont pas réglé les maux de tête et les insomnies. « J'ai cherché d'où ça pouvait venir et je suis allé en mairie pour effectuer un signalement alors qu'un ami m'avait mis sur la piste de Linky. On m'a donné le numéro de Christian Scholl (Cem-Expert) pour une expertise électromagnétique de mon domicile. Les résultats m'ont incité à couper Linky et depuis, tout va bien ! », assure Ahmed qui envisage de déménager. Pour un logement plus spacieux et loin du petit boîtier vert. « Non, jusque-là je n'ai jamais été électrosensible et je n'ai pas le temps de faire du cinéma... »

Un filtre à 600 €

Autodidacte, électrosensible et spécialisé dans la traque des champs électromagnétiques (CEM), Christian Scholl a réalisé des mesures dans toutes les pièces du logement. Sans oublier les prises et le boîtier Linky. En approchant l'un de ses appareils de mesure - un scanner - contre le compteur réactivé pour l'occasion, le cadran affiche entre 20 et 25 volts par mètre (V/m). « Alors qu'avec un ancien compteur, on serait à zéro », notre Christian Scholl.

Dans les prises du logement, un autre appareil - le Linky dirty electricity (LDE) prêté par l'association Next up farouchement opposée au déploiement dudit compteur - « détecte des interférences très élevées, mais plus on s'éloigne du compteur plus le signal s'affaiblit ». Enfin, un 3e outil - l'électrosmog meter - révélateur des « fréquences pulsées émises le WiFi, les antennes relais... fait état d'une valeur de 1,5 V/m alors que des experts indépendants évoquent un seuil d'innocuité inférieur à 200 millivolts (mV) ». Deux imposantes antennes relais érigées dont un périmètre d'environ 500 m de l'appartement, sont visibles depuis la fenêtre du salon. « Non, je ne peux plus rester ici ! », assène Ahmed. À moins de se conformer au rapport dressé par Cem-Expert ? « Remettre l'ancien compteur, disposer d'un réseau électrique équipé de fils blindés pour éviter le rayonnement et/ou installer un filtre Linky ». Un boîtier proposé ici à « 600 €/l'unité », précise Christian Scholl même si l'on trouve d'autres modèles à moindre coût. Comme la santé, le business autour des CEM n'a pas de prix. Et à trop baigner dans le brouillard des champs électromagnétiques, la jungle des chiffres, les normes et autres expertises contradictoires, on en sort la tête comme un compteur à gaz.

Alain THIESSE